

2008/989 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 6 000 EUROS AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) POUR LE PROJET EDUCATIF ET CULTUREL « LE PATRIMOINE ET MOI » (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le projet « Le patrimoine et moi » a été initié conjointement par les délégations à la Culture et à l'Education de la Ville de Lyon, en lien avec l'Inspection académique de Lyon depuis l'année scolaire 2005-2006.

Depuis, ce sont 21 écoles différentes, soit 163 classes, aidées et accompagnées par les Archives municipales, le musée Gadagne et une équipe de conseillers pédagogiques, qui se sont engagées dans une démarche de partage d'expérience, de valorisation et de restitution auprès du cercle familial et du grand public, de transmission et de continuité sur plusieurs années scolaires.

Pour cette année scolaire 2008-2009, ce sont 12 écoles, soit 49 classes qui se sont inscrites dans ce projet fédérateur, avec la forte volonté de continuer les travaux engagés les années précédentes.

Pour continuer à mener à bien ce projet et conforter une initiative qui dès la 1<sup>ère</sup> édition a témoigné d'une réelle dynamique, les Archives municipales de Lyon, porteur du projet, avec l'aide du musée Gadagne, sollicitent l'aide technique et financière de la DRAC à hauteur de 6000 euros au titre de l'année 2009, le budget prévisionnel étant de 21 820 euros ».

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### **DELIBERE**

1. M. Le Maire est autorisé à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sous forme de subvention de fonctionnement de 6 000 euros pour l'opération « Le patrimoine et moi ».

2. La recette perçue sera imputée au programme ACPAR, opération PEDAGOAR, nature PEDAGO 02, fonction 323, ligne 41741.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN